

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1225

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts de Lyon et le Ministère de la Culture et de la Communication pour l'attribution, à la Ville de Lyon, d'une subvention de 20 000 euros dans le cadre du label d'intérêt national pour l'exposition « La renaissance à Lyon ».

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 9 JUILLET 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 13 JUILLET 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1225 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON ET LE MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ATTRIBUTION, A LA VILLE DE LYON, D'UNE SUBVENTION DE 20 000 EUROS DANS LE CADRE DU LABEL D'INTERET NATIONAL POUR L'EXPOSITION « LA RENAISSANCE A LYON ». (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le musée des Beaux-Arts présentera, du 23 octobre 2015 au 26 janvier 2016, une exposition intitulée « La Renaissance à Lyon ».

Cette exposition aura pour ambition de révéler la richesse de la vie artistique lyonnaise au XVI^e siècle, ce sujet n'ayant fait l'objet que d'une évocation succincte à la bibliothèque de Lyon en 1958, dans le cadre des expositions organisées à l'occasion du bimillénaire de la cité.

Depuis, les travaux universitaires se sont multipliés, notamment dans le domaine de l'estampe et du livre d'architecture. Des documents et des œuvres sont réapparues, des corpus ont pu être établis, qui permettent d'envisager la mise en œuvre de cette exposition, à la fois synthèse faisant état de l'actualité de la recherche et visant à rendre sensible au public, lyonnais comme d'ailleurs, la vitalité de la vie artistique lyonnaise de cette époque.

Rendre compte du développement des arts à Lyon revient pour une grande part à mettre en exergue les transferts d'influences et de modèles entre le foyer lyonnais et les autres foyers provinciaux, mais aussi entre le foyer lyonnais et les foyers parisiens, italiens, nordiques et germaniques, tout en mettant en lumière les transferts de modèles d'une technique à l'autre.

Un rappel du contexte historique s'imposera en préambule au développement du parcours de l'exposition afin de rappeler en particulier la position géographique exceptionnelle de la ville de Lyon, l'acquisition par la ville en 1463 du privilège de la tenue de quatre foires par an, l'importante et précoce diffusion des idées de la Réforme, en particulier dans le milieu de l'imprimerie, ainsi que la dévastatrice vague d'iconoclasme de 1562.

Si Lyon apparaît comme une capitale commerciale, ce qui en fait une cité particulièrement cosmopolite où cohabitent donc cultures et religions, il convient de rappeler qu'elle se présente également comme une capitale de l'imprimerie à l'échelle européenne, de la gravure d'illustration sur bois, puis sur cuivre.

Lyon apparaît également comme le lieu de formulations nouvelles dans le champ des sciences. Un savant tel que Jacques Dalechamps, médecin, botaniste, philologue et naturaliste, est particulièrement emblématique de ce renouveau. La gravure d'illustration atteint ainsi des sommets de réalisme à travers des traités d'ichtyologie, de botanique ou encore d'ornithologie. Des instruments de mesure d'un grand raffinement, tels que des astrolabes et des horloges astronomiques, rendront compte des développements scientifiques et de la dextérité des orfèvres lyonnais œuvrant dans ce domaine.

Les installations répétées de la cour à Lyon consacrent le succès de Corneille de La Haye, connu de nos jours comme Corneille de Lyon, seul peintre lyonnais dont on conserve encore un grand nombre d'œuvres, qu'elles soient autographes ou qu'elles aient été réalisées par des membres de son atelier. Son œuvre est également le reflet de la société de cour comme de la société lyonnaise, puisqu'il représente les souverains, les membres de la Cour, les hommes de lettres qui accompagnent ladite Cour dans ses déplacements, mais aussi des bourgeois lyonnais.

Au XVI^e siècle, un nombre important de banquiers toscans, grands mécènes, s'établissent à Lyon. Parmi eux, les Panciatici et les Gadagne.

Lyon est, avec Venise, Anvers et Paris, l'une des capitales de l'imprimerie en Europe. C'est ainsi que des gravures d'Albrecht Dürer et de Hans Holbein sont imprimées de manière précoce à Lyon.

Ainsi, après avoir considéré les présences et influences étrangères assimilées à la vie artistique lyonnaise, l'exposition montrera combien l'activité florissante de l'imprimerie lyonnaise a nourri la création à travers l'Europe dès la fin du XVI^e siècle.

L'importance de cette exposition a permis au musée de déposer un dossier de candidature dans le cadre d'une exposition d'intérêt national. Ce label a été accordé sur la base d'objectifs prioritaires au regard de la politique culturelle menée en direction de tous les publics et au regard de la muséographie devant intégrer des contraintes de développement durable et de confort du visiteur.

Cette attribution du label d'intérêt national est accompagnée par l'octroi d'une subvention de 20 000 €.

La convention, jointe au rapport, formalise les conditions du partenariat entre le Ministère de la Culture et de la Communication et la Ville de Lyon/Musée des Beaux Arts lié à l'attribution de ce label.

Vu ladite convention ;

Oùï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts et le Ministère de la Culture et de la Communication, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3. M. le Maire est autorisé à encaisser la subvention de 20 000 euros octroyée par le Ministère de la Culture et de la Communication à l'exposition « La Renaissance à Lyon ».

4. La recette correspondante sera inscrite au budget 2015, nature 74718, fonction 322, ligne de crédit 71595, programme SUBVBA, opération SUPPORTBA.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN